

Avertissement : Les résultats présentés reposent sur un système de remontées rapides. Il s'agit de données provisoires

Bilan du mois	Accidents corporels	Tués à 30 jours	Total blessés	Dont blessés hospitalisés
Mai 2017 provisoire	40	6	43	14
Mai 2016	20	1	24	11
Variation	20	5	19	3
Evolution 2017/2016	100%	500%	79%	27%

Le mois de mai 2017 a été un très mauvais mois avec 6 tués et notamment par rapport à mai 2016 (1 tué) (6 tués : 2 piétons, 1 cyclomotoriste et 3 usagers de VL)

Cumulé	Accidents corporels	Tués à 30 jours	Total blessés	Dont blessés hospitalisés
5 mois 2017 provisoire	213	17	267	75
5 mois 2016	118	14	157	68
Variation	95	3	110	7
Evolution 2017/2016	81%	21%	70%	10%

Le cumul des 5 mois montre une hausse des accidents et aussi des tués (17 contre 14 en 2016), le total des blessés et notamment légers est en hausse, les blessés hospitalisés sont en légère augmentation

Tués par catégories d'usagers	Piéton	Vélo	Cyclo	Moto	VL	PL	Total
5 mois 2017 provisoire	5	1	2	3	6	0	17
5 mois 2016	3	0	2	6	3	0	14

On constate depuis le début l'année 2017 une amélioration de la situation des 2RM (5 tués contre 8) mais une hausse pour les piétons (5 tués contre 3) et les VL (6 tués contre 3)

sécurité routière – vitesse et distance d'arrêt – accidents en agglomération (rappel)

5 tués piéton en 2017 dont 4 en agglomération et de nuit !

La Martinique de 2012 à 2016 en agglomération c'est 1 accident sur 2, plus d'1 tué sur 3 et 1 blessé hospitalisé sur 2 !

La vitesse de 50 km/h en agglomération a été instituée en 1990, cette simple réduction de la vitesse de 10 km/h avait permis de sauver 500 vies en France la première année de sa mise en place !

La vitesse pratiquée par l'usager a un impact sur la distance d'arrêt (*), en effet, alors qu'il suffit de 28m pour s'arrêter à 50km/h, il faudra 8m de plus à 60 km/h. Cette différence de 10 km/h de la vitesse pratiquée a notamment un impact sur la sécurité des piétons ; Alors qu'à 50km/h la voiture s'arrête avant le piéton, à 60km/h le piéton est percuté à une vitesse de 40 km/h et ses chances de survie sont minimales (13 piétons ont été tués en agglomération entre 2012 et 2016)

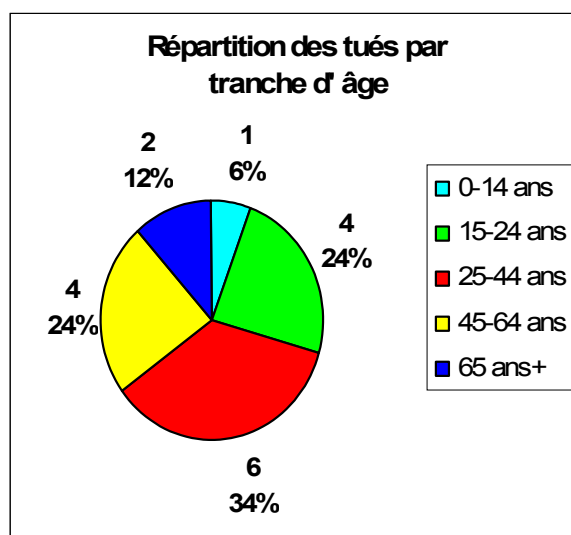
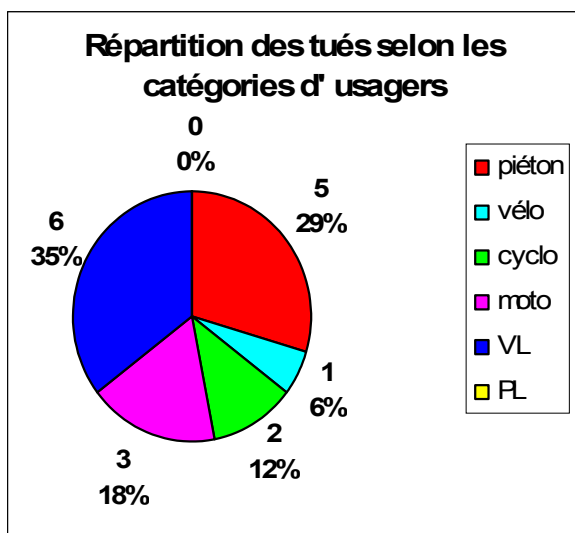
(*) : distance d'arrêt = distance parcourue pendant le temps de réaction + distance de freinage

La distance de freinage est directement liée à la vitesse pratiquée, à l'état de la chaussée (route mouillée) mais aussi à l'état du véhicule (freins, pneus, amortisseurs, etc.)

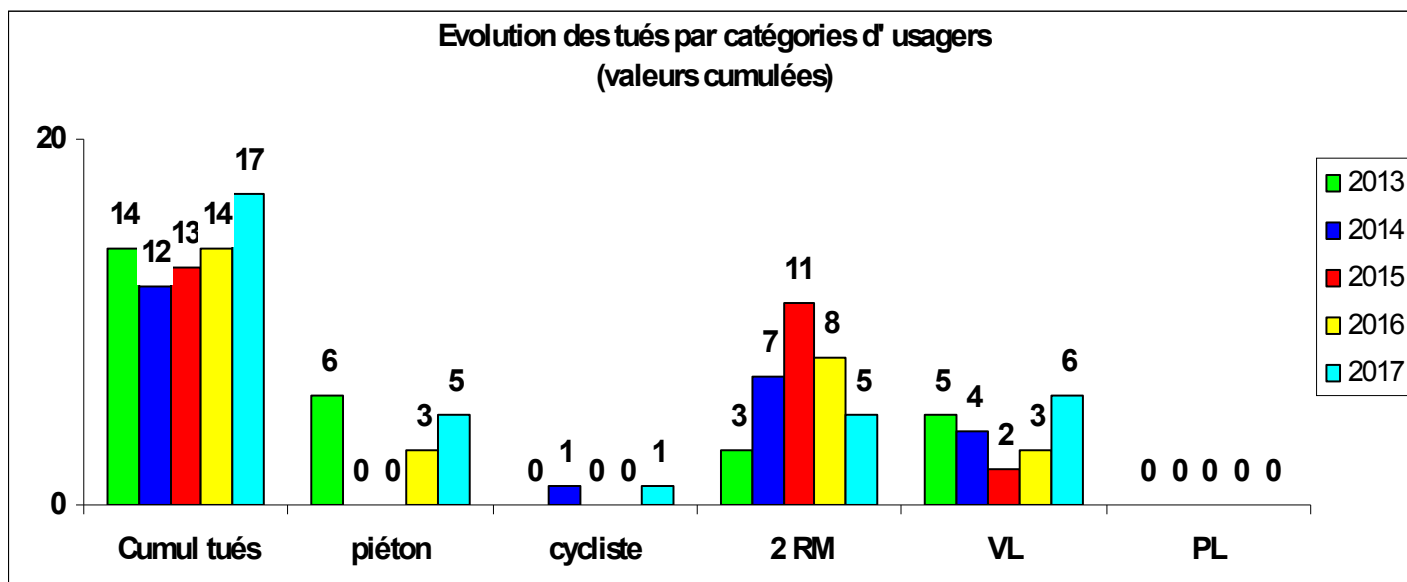
Respectons toujours les limitations de vitesse !

**SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES**

Répartition du nombre de tués (valeurs calculées depuis le début de l'année 2017) par tranche d'âge et par catégorie d'usagers :



La moyenne d'âge des tués est de 38 ans, 7 tués sur 17 ont moins de 30 ans ! soit près d'1 tué sur 2 ! et on observe en plus 3 tués de respectivement 32 ans, 33 ans et 34 ans !



Toutes les catégories d'usagers sont représentées sauf les PL, à ce stade de l'année la mortalité routière est supérieure aux chiffres constatés ces quatre dernières années !

Un accident corporel : (mortel et non mortel) de la circulation routière est un accident qui : provoque au moins une victime, c'est-à-dire un usager ayant nécessité des soins médicaux ; survient sur une voie ouverte à la circulation publique ;

implique au moins un véhicule

Tués : victimes décédées sur le coup ou dans les 30 jours qui suivent l'accident.

Blessés hospitalisés (BH) : victimes admises comme patients dans un hôpital plus de 24 heures

Blessés légers (BL) : victimes ayant fait l'objet de soins médicaux mais n'ayant pas été admises comme patients à l'hôpital plus de 24 heures

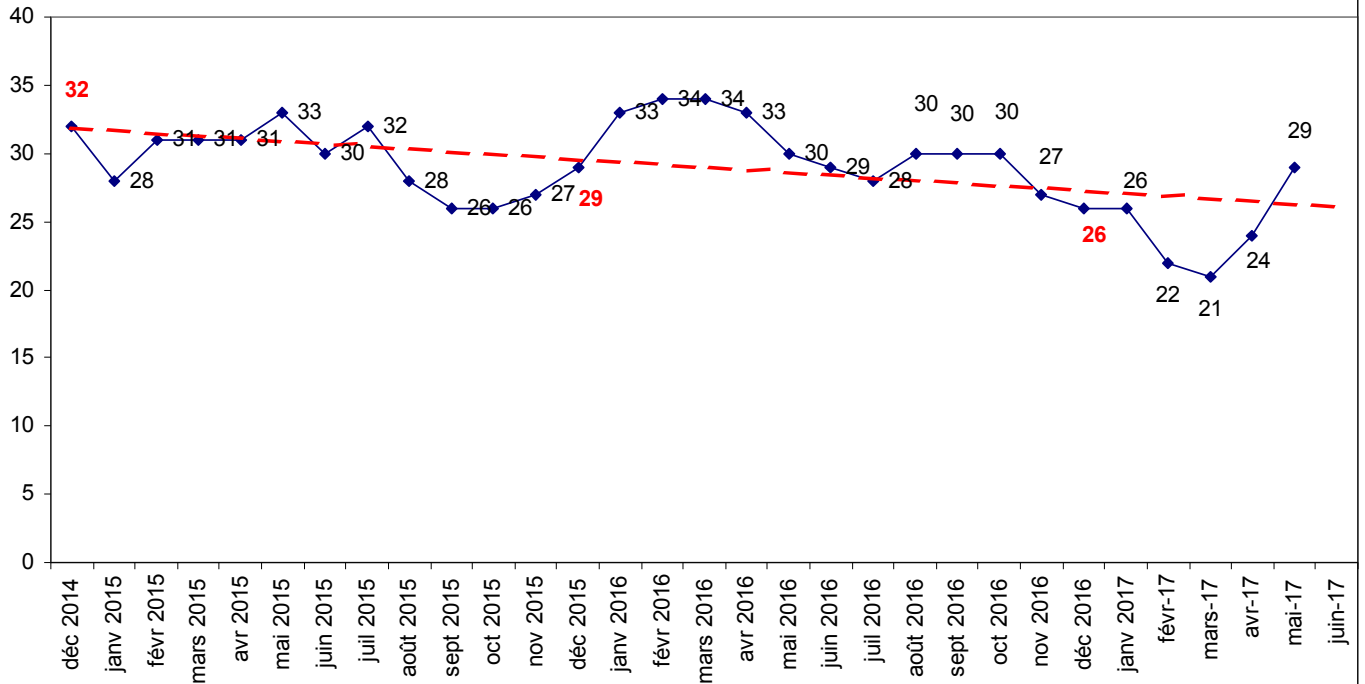
Victimes graves (VG) : tués + blessés hospitalisés

Total victimes (TV) : tués + blessés hospitalisés + blessés légers,

Gravité 1 : nombre de tués pour 100 accidents

Tout accident corporel de la circulation routière connu des forces de l'ordre fait l'objet d'une fiche BAAC (Bulletin d'Analyse des Accidents Corporels) par le service compétent (police ou gendarmerie)

Evolution des tués sur 12 mois glissants, est figuré pour chaque mois, le total des tués sur les 12 mois écoulés (ce mois inclus et les tués des 11 mois précédents)



Depuis plus de deux ans, le chiffre des tués sur 12 mois glissants restait dans la moyenne des 30 tués (en 2006 ce chiffre était de 60 tués), depuis 5 mois on avait constaté une baisse significative de ce chiffre qui avait atteint 21 tués en mars 2017 (ce chiffre n'avait pas été atteint depuis juillet 2009). En glissement annuel, nous sommes à 29 tués (en nette dégradation depuis mars 2017), tendance qui devrait rester défavorable en terme statistique, ce chiffre incluant 3 mois à 0 tué de 2016 dont juin 2016 !

La tendance plutôt favorable du début d'année semble s'être inversée même si du point de vue statistique nous sommes confrontés à de "petits chiffres" ! et il serait prématuré d'en tirer une tendance pour l'année 2017 entière !

Rappel : L'objectif est de passer à 15 tués en 2020 en Martinique (26 tués en 2016), l'objectif national est de 2000 tués en 2020 (3469 tués en 2016 en métropole)

CARTE DES ACCIDENTS MORTELS DU 01 JANVIER AU 31 MAI 2017

